

Pourquoi pas L'ALTERNANCE ?

**STATUT
APPRENTI**

*Assiduité obligatoire
Mobilité géographique
Trouver une alternance n'est pas impossible !*

Les de l'alternance

- Rémunération + aides pour les apprentis
- Facilité d'insertion dans le monde professionnel
- Développement de compétences (soft et hard skills)
- Découverte de structures d'accueil variées
- Création d'un réseau professionnel



Formations proposées par l'École de droit :

- Licence N3 en Droit mention Parajuriste
- Licence professionnelle Métiers du Notariat
- Master 2 mention Droit des affaires (parcours conformité et maîtrise des risques juridiques et financiers/parcours gestion juridique et fiscale de l'entreprise)
- Master 2 mention Administration publique (parcours carrières publiques option droit des affaires des collectivités publiques)
- Master 2 mention Administration économique et sociale (parcours administration des établissements de santé/parcours administration du secteur social)

Pour plus de détails

